



Natura 2000

Vallée du Loir



Lettre d'information



Vallée
du
Loir
UN SECRET BIEN GARDE

Sommaire



Martin pêcheur d'Europe
(*Alcedo atthis*)

1. Édito

2. Animation du site Natura 2000 Vallée du Loir

3-5. Conservation des habitats et des espèces

Outils Natura 2000

Bilan de la contractualisation 2009-2022

Projet de recherche

6-11. Connaissance scientifique sur le site

Bilan comptages hivernaux des chiroptères

Suivi amphibiens

Suivi insectes saproxyliques

Suivi castor

Inventaire Cuivré des Marais

Suivi Écrevisse à pattes blanches

Étude Gomphe de Graslin

12-13. Sensibilisation



Édito

Rossolis à feuilles rondes
(*Drosera rotundifolia*)

Depuis maintenant 14 ans d'animation du site Natura 2000 Vallée du Loir, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Vallée du Loir a le plaisir de vous présenter cette lettre d'information 2021-2022.

Le Pays Vallée du Loir et ses élus intercommunaux se sont lancés dans le portage de Natura 2000 avec la volonté d'appropriation et de cohérence de la démarche avec d'autres actions portées par le Pays, gage d'une gestion adaptée de notre Vallée du Loir. L'année 2021 a été concentrée sur une énergie administrative et partenariale pour la bonne passation de la compétence du Syndicat intercommunal du Loir vers le Pays Vallée du Loir, concrétisée en septembre 2021 au travers du vote des membres du COPIL par l'élection de la structure porteuse et de sa présidence. J'ai proposé qu'une délégation soit mise en place afin qu'un élu référent du territoire puisse être en lien direct avec les communes du site, en la personne de Monsieur Patrick JAUNAY, premier adjoint au Maire de Thorée-les-Pins.

Les actions 2021 et 2022, telles que prévues au programme d'activités validé par les services de l'État et la Région Pays de la Loire, sont ici présentées.

Natura 2000 Vallée du Loir fait partie de notre paysage local, nombreux sont ceux qui se sont investis depuis plusieurs années en faveur de sa préservation. Je renouvelle aujourd'hui l'invitation aux collectivités et acteurs du territoire, agriculteurs, particuliers, associations, à s'engager dans cette voie et se rapprocher dorénavant du PETR Pays Vallée du Loir s'ils souhaitent mener des actions.

Bonne lecture à tous !

Béatrice LATOUCHE

Présidente du Comité de pilotage
Natura 2000 Vallée du Loir



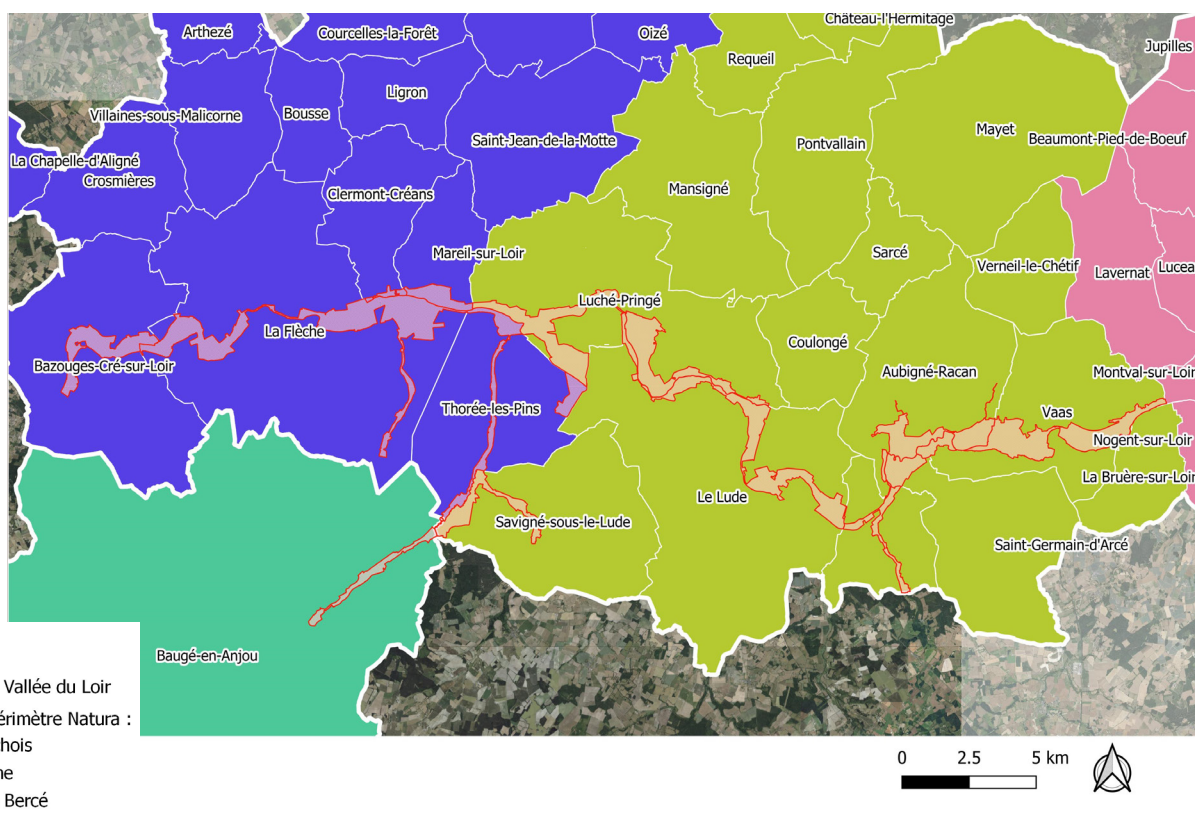
Animation du site Natura 2000 Vallée du Loir



Natura 2000 est le réseau écologique européen, dont fait partie la Vallée du Loir, destiné à préserver les espèces et habitats rares ou menacés. Le site possède des paysages remarquables par la diversité, la quantité ou la rareté d'espèces et de milieux naturels qu'il abrite. De multiples activités s'y sont développées et concourent à sa préservation.

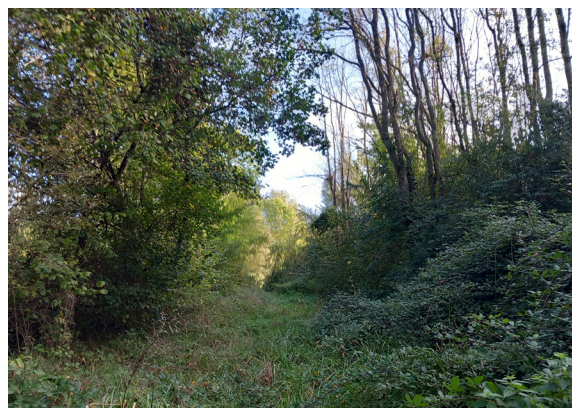
Succédant au Syndicat intercommunal du Loir, le PETR Pays Vallée du Loir est devenu le 28 septembre 2021 la structure porteuse de l'animation du site Natura 2000 Vallée du Loir.

Aménagement du territoire, environnement, patrimoine et culture étant au cœur de ses missions, il souhaite ainsi renforcer le lien avec les collectivités membres et acteurs du territoire au travers de cette nouvelle compétence.



Le PETR anime la mise en œuvre du Document d'objectifs, avec le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir dans le cadre d'un marché du 1er mars 2021 au 31 décembre 2022. Il est entré en dialogue avec les services de l'Etat et la Région Pays de la Loire pour construire le prochain programme d'activités 2023-2024, avec deux volets importants :

- > La mise en œuvre du DOCOB (Document d'Objectifs) et ses 10 actions prévues au programme d'activités pour 2 ans
- > L'actualisation de la cartographie des habitats naturels et la révision du DOCOB à l'horizon 2024.



Conservation des habitats et des espèces



Les outils au service du site Natura 2000 :

Charte Natura 2000



- > Bénéficiaires : propriétaires (avec accord du locataire sur les propriétés en location)
- > Zones concernées : toutes parcelles dans le périmètre du site
- > Durée : 5 ans
- > Financement : avantages fiscaux (exonération TFNB)



Contrats Natura 2000



- > Bénéficiaires : tous propriétaires ou ayants droits volontaires non agriculteurs
- > Zones concernées : parcelles non déclarées à la PAC
- > Durée : 5 ans
- > Financement : sur devis avec cahier des charges :
 - Associations et particuliers : 100%
 - Collectivités : actions de fonctionnement prises en charge à 100% et actions d'investissement à 80%

Mesures agro environnementales



- > Bénéficiaires : exploitants agricoles volontaires
- > Zones concernées : îlots agricoles déclarés à la PAC
- > Durée : 5 ans (renouvelables)
- > Financement : forfaitaire selon cahier des charges

L'évolution des outils Natura 2000 mobilisés depuis 2009

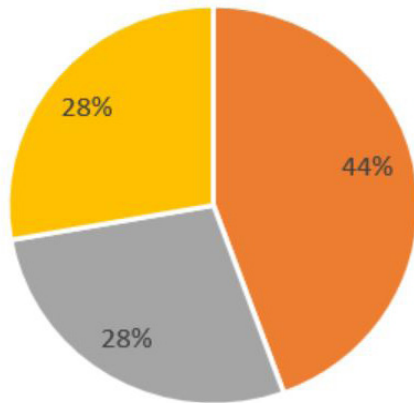
10 chartes :

- > 6 propriétaires privés
- > 3 associations
- > 1 collectivité

19 contrats non agricoles - non forestiers

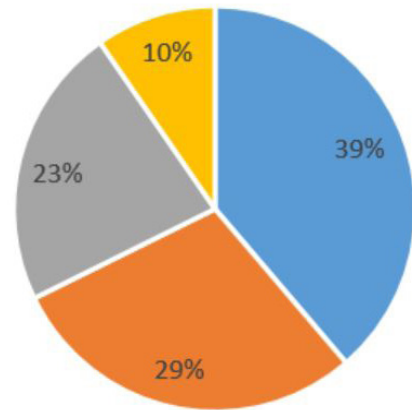
> total : 458 040 €

Porteurs de contrats Natura 2000



■ collectivité ■ propriétaire privé ■ association

Prestataires réalisant les actions prévues



■ entreprise ■ agriculteur ■ chantier d'insertion ■ régie

Des milieux restaurés et entretenus :



Réouverture de milieux - le Lude



Fauche tardive de prairies humides
Savigné-sous-le-Lude



Restauration et entretien d'une haie bocagère
Bazouges-Cré-sur-Loir



Création de mare - Mareil-sur-Loir

Mesures agro-environnementales climatiques (MAEC)



- > 63 exploitants agricoles engagés
- > 1 914 057 € d'aides financières
- > Périmètre étendu de 2015 à 2018
- > Surface engagée : 2 871,54 ha cumulés
- > Têtards : 596 arbres formés / 312 entretenus
- > Mares : 39 entretenues
- > Haies et ripisylves : 73,63 km

En 2021 et 2022, les engagements souscrits en 2016 et 2017 sont arrivés à échéance, ainsi que ceux prolongés de 1 an en 2020. La plupart des mesures ont pu faire l'objet d'une demande de prolongation d'un an de manière prioritaire, sur les parcelles engagées de 2015 à 2020. En revanche, en dehors d'engagements sur un an pour les nouveaux installés ou liés à un changement de statut juridique ou une cession/reprise, les nouveaux engagements n'étaient pas identifiés comme prioritaires. Seules les mesures surfaciques ont été reconduites.

En 2021 et 2022, nous avons proposé la réouverture du territoire élargi « Bassin du Loir » pour intégrer la dimension Schéma Régional de Cohérence Écologique au sein de cette vallée et permettre la prolongation d'un an des MAEC souscrites en 2016 et 2017.

Les agriculteurs concernés ont été contactés par courrier pour les inciter à prolonger leurs MAEC surfaciques :

- > 23 agriculteurs en 2021
- > 40 agriculteurs en 2022

Projet de recherche « évaluation de l'efficacité des mesures Natura 2000 »

Afin d'étudier l'efficacité des mesures de gestion au sein du réseau Natura 2000 à l'échelle de la parcelle gérée, l'OFB (L'Office français de la biodiversité) a lancé un Appel à Manifestations d'Intérêt reposant sur une méthodologie, définie en amont par L'Unité Mixte de Service « Patrimoine naturel » (UMS PatriNAT), pour suivre l'effet des mesures sur l'habitat naturel ou les espèces ciblées pour la conservation.

L'évaluation de l'efficacité des mesures de retard de fauche des prairies s'articule avec les actions de suivi écologique des habitats et espèces réalisées par le CPIE. Cette étude s'inscrit comme un indicateur de suivi et d'évaluation dans la fiche action prioritaire « Fauche des prairies » du DOCOB, qui préconise les retards de fauche au 20 juin pour les prairies maigres de fauche et au 5 juillet pour les prairies humides. Dans notre hypothèse d'étude, nous estimons qu'une fauche estivale privilégie la diversité floristique et faunistique, notamment pour les pollinisateurs, alors qu'une fauche en fin de printemps tend à favoriser l'herbe.

L'évaluation porte sur 5 ans (2021-2025) et s'appuie sur les indicateurs suivants :

- > Description de la prairie
- > Questionnaire des pratiques de gestion
- > Recensement des dates de fauche
- > Relevé phytosociologique
- > Flore et structure de la végétation
- > Avifaune
- > Pollinisateurs.



Connaissance scientifique du site



L'amélioration continue des connaissances scientifiques du site Natura 2000 constitue une action primordiale dans la mise en œuvre du DOCOB. Il s'agit d'un volet d'expertise écologique qui mobilise de février à septembre un grand nombre de salariés et bénévoles du CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir, avec le concours de structures partenaires, pour mener à bien ces inventaires.

Bilan comptages hivernaux des chiroptères

Tous les hivers depuis 2010, un suivi scientifique des chauves-souris en hibernation est réalisé sur le département de la Sarthe. Le site Natura 2000 Vallée du Loir présente des sites d'hibernation majeurs d'importance de conservation nationale et régionale. Le suivi annuel permet de mieux connaître l'utilisation des sites et ainsi mettre en place des mesures de protection.

On note une augmentation de 62% des effectifs observés au sein des cavités du site qui peut être expliquée par l'amélioration de la qualité de l'observation grâce à la formation des bénévoles. En effet, le traditionnel Week-end Chiros Sud Sarthe, véritable temps fort de la vie associative, permet à la fois de réaliser un suivi scientifique optimal mais également de former de nombreux bénévoles à l'étude des chiroptères.

Parmi toutes ces chauves-souris observées, on retrouve principalement 2 espèces : le Grand rhinolophe (45% des individus) et le Murin à oreilles échancrées (25% des individus). En 2022, nous avons eu la belle surprise de rencontrer un Grand rhinolophe leucique au sein de la cavité des Piliers. Le leucisme est une mutation génétique qui se traduit par l'absence de mélanine au niveau de la peau et des poils.

Le site Natura 2000 Vallée du Loir et les chauves-souris depuis 12 ans, c'est :

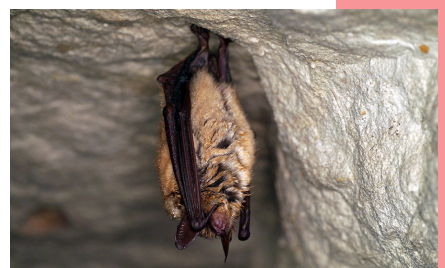
- > 5 sites d'hibernation
- > Près de 2000 individus chaque hiver, soit 25% de la population hibernante sarthoise
- > 14 espèces différentes
- > Un week-end de prospection chaque hiver
- > 157 observateurs (salariés et bénévoles)



Week-end bénévole chauves-souris
CPIE 2021



Grand rhinolophe leucique
©A.Rocher



Murin à oreilles échancrées
©C.Kerhuel

Suivi amphibiens

Pour les années 2021 et 2022, ce sont 16 sites aquatiques qui ont fait l'objet de suivi pour le recensement des amphibiens. Ces prospections ont eu lieu sur trois communes :

- > La Flèche
- > Mareil-sur-Loir
- > Le Lude

Au total ce sont huit espèces contactées lors des suivis : Grenouille verte (*Pelophylax sp*), Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*), Grenouille agile (*Rana dalmatina*), Rainette verte (*Hyla arborea*), Crapaud calamite (*Epidalea calamita*), Triton palmé (*Lissotriton helveticus*), Triton crêté (*Triturus cristatus*) et la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*).

Les protocoles mis en place sont multiples et complémentaires : points d'écoutes, recherche à la lampe et au filet, pose de pièges à nasse (type amphicapt). Ces méthodes réalisées simultanément permettent une bonne détection des différentes espèces d'amphibiens qui peuplent les sites aquatiques.



Disposition d'amphicapt dans une mare à Mareil-sur-Loir

Sur plusieurs sites en réactualisation, certaines espèces n'ont pas été retrouvées. Par exemple, sur une mare à Mareil-sur-Loir, le Triton alpestre était connu en 2007 mais n'a pas été ré-observé en 2022. De même pour le Triton crêté au niveau de l'aérodrome de La Flèche.

La plupart des espèces observées sont assez communes sur le site Natura 2000, comme les Grenouilles vertes ou encore la Grenouille agile, ces dernières étant ubiquistes et fréquentant plusieurs types de milieux (fossés, mares, étangs, bassins, ...).

D'autres sont plus localisées et sensibles, à l'image du Crapaud calamite qui fréquente les milieux ouverts à végétation basse.

Le recensement des populations d'amphibiens permet de maintenir un niveau certain de connaissance, essentiel à la préservation de ces espèces fragiles en lien avec les actions de gestion entreprises.



Crapaud calamite (*Epidalea calamita*),



Triton palmé (*Lissotriton helveticus*)

Suivi insectes saproxyliques

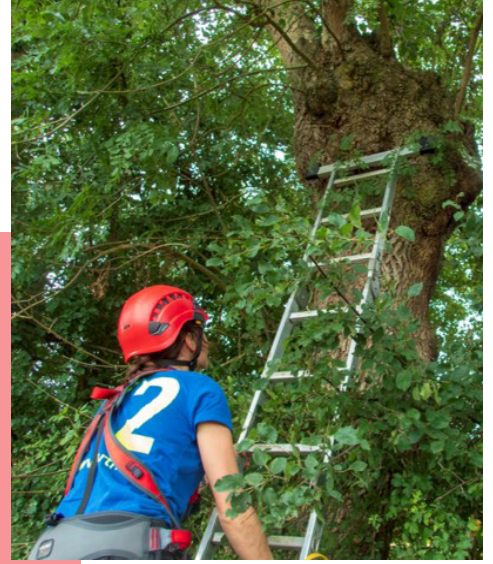
Retour sur 15 ans d'inventaires :

- > Près de 1 400 arbres inventoriés
- > Recherche de 3 espèces d'insectes sapro-xylophages à enjeux : Pique-prune, Grand capricorne du chêne et Lucane cerf-volant.

Ces inventaires permettent d'identifier les arbres à fort potentiel pour l'accueil de cette faune particulière. Plusieurs paramètres sont relevés tels que l'essence de l'arbre, le diamètre, l'état sanitaire, la présence de micro-habitats (cavités, blessures, bois morts, ...). L'actualisation de cette cartographie permet de mettre en évidence les secteurs à forts enjeux pour la conservation de toute la faune liée à ces habitats typiques.



Frêne têtard



Inventaire saproxylique

Pour les années 2021 et 2022, deux secteurs ont fait l'objet de suivis : il s'agit du Lude et de La Flèche. Ce sont 148 arbres qui ont été expertisés, dont 12 révélant des indices de présence du Grand capricorne.

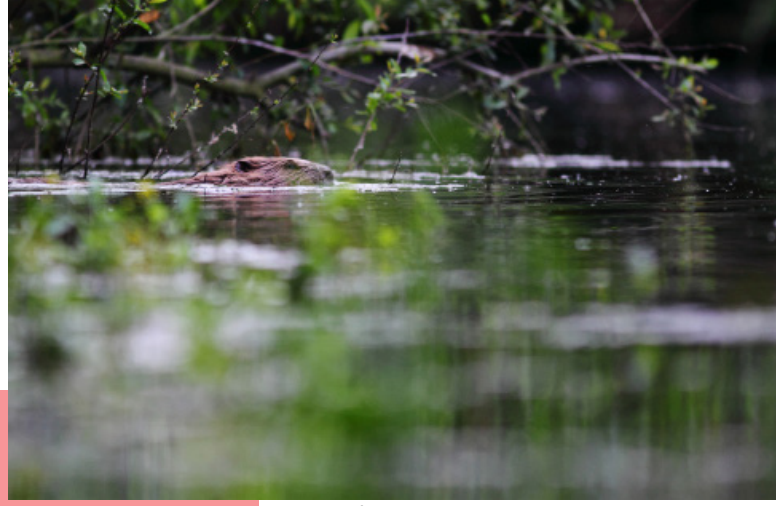
Sur La Flèche, on note une observation intéressante et peu commune d'un insecte assez localisé en Sarthe (seulement 15 mentions selon Biodiv'Pays de la Loire – 2000-2022) : deux *Aégosomes scabricornes* (*Aegosoma scabricorne*) ont été retrouvés sur les alignements de Frênes répertoriés.



Aégosomes scabricorne
(*Aegosoma scabricorne*)

Suivi castor

Les premiers indices de présence du castor ont été observés sur la Sarthe en 1999. L'espèce, principalement présente sur la Loire, a progressé lentement vers l'aval du bassin ligérien. C'est la découverte en 2011 d'un groupe familial sur la commune de La Flèche qui annonce leur arrivée sur le Loir. Ce groupe était la seule installation permanente de castors connue sur le département de la Sarthe. Depuis 2017, le CPIE suit le castor sur le Loir dans le cadre de Natura 2000. De nouveaux secteurs où le castor est actif ont été découverts. L'abondance d'indices de présence démontre la forte probabilité de l'installation du Castor sur les communes de Luché-Pringé, Le Lude et Vaas.



Castor d'Europe sur le Loir
©M.Leroy

Chiffres clés cumulés 2020 à 2022 :

- > 36 Km de berges prospectées sur le Loir au sein du site Natura 2000 / (41 Km de berges au total sur le Loir).
- > 111 indices de présence du castor observés.

Des affûts à la nuit tombée ont été menés en août de 2018 à 2020, mais les résultats ont été peu concluants. Le castor, au mode de vie nocturne et craintif, peut facilement se déjouer de l'attention qui lui est portée. En 2020, les prospections de jour des berges en canoë ont permis la découverte d'un îlot avec une forte activité. Le CPIE a pu positionner un piège photo avec l'aide de l'Office Français de la Biodiversité dans un lieu propice à son observation.

Grande constatation après un mois d'enregistrement : un individu adulte accompagné de son petit de l'année ! Cette séquence vidéo permet de confirmer la sédentarisation et la reproduction du castor sur le secteur.

Les suivis des 5 dernières années de prospection ont pu contribuer à dresser une cartographie de l'activité du castor sur le site Natura 2000, permettant aujourd'hui de comprendre l'évolution de cette espèce. Forte de ces résultats prometteurs, la médiation autour du castor et des activités humaines du territoire, pourra permettre à l'avenir d'éviter différents conflits d'usage.



Coupe en sifflet faite par un castor



Arbre taillé en crayon

Inventaire Cuivré des marais

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 de la vallée du Loir, le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir a mis en place des suivis spécifiques pour le Cuivré des marais, espèce de papillon protégée et au statut de conservation défavorable dans la région. Dans la Sarthe, le Cuivré des marais se cantonne principalement aux prairies humides de la vallée du Loir : la responsabilité de ce territoire pour la conservation de l'espèce est donc très importante. En 2021 et 2022, deux stages de 6 mois ont été consacrés pour l'étude du Cuivré des marais.

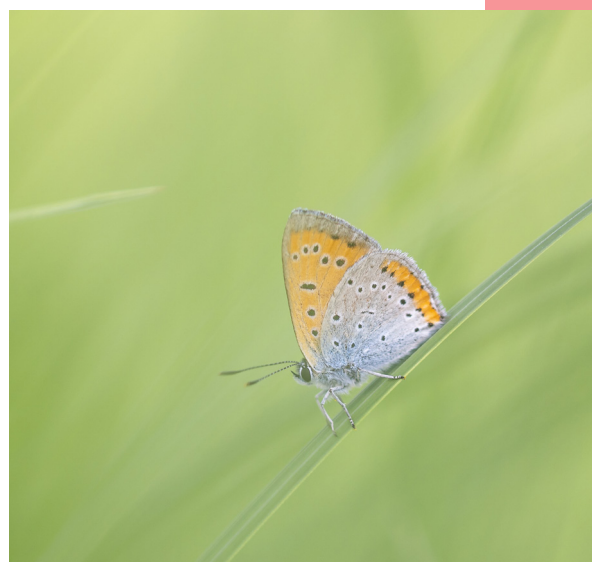
L'objectif principal était de réaliser des prospections ciblées pour obtenir des données de présence du Cuivré des marais sur l'emprise du site Natura 2000 Vallée du Loir. L'objectif secondaire était d'évaluer les modalités de gestion des habitats favorables au Cuivré des marais, dans le but de proposer des méthodes adaptées à la conservation de cette espèce.

Au bilan des deux années d'inventaires, ce sont 52 adultes qui ont été observés, 19 chenilles et près de 450 œufs de Cuivré des marais comptabilisés.

Ainsi le travail de recherche des pontes de l'espèce a permis de mettre en évidence plusieurs nouvelles stations de reproduction pour le Cuivré des marais. Ces inventaires de terrain permettent d'actualiser le niveau de connaissance sur le site Natura 2000 et par conséquent de mettre en œuvre des mesures de gestion adaptées à la conservation de l'espèce.



Milieu favorable pour le Cuivré des Marais



Cuivré des Marais (*Lycaena dispar*)



Oeufs de Cuivré des Marais

Suivi écrevisses

L'objectif de ces suivis est double : il s'agit de contrôler la présence de l'Écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) sur les ruisseaux du site Natura 2000 ainsi que de contrôler les fronts de colonisation des écrevisses envahissantes (Écrevisse de Louisiane, Écrevisse américaine, Écrevisse de Californie). Ainsi, le ruisseau de la Vésotière (Savigné-sous-le-Lude) et le ruisseau du Brûle-Choux (La Chapelle aux choux) ont pu être prospectés. Plusieurs écrevisses ont été observées sur le ruisseau de la Vésotière, toutes appartenant à l'Écrevisse à pattes grêles (*Astacus leptodactylus*). Cette dernière d'Europe centrale a été introduite en France pour notre consommation au cours du XIXe siècle. Elle ne provoque pas de déséquilibre écologique comme le font les écrevisses nord-américaines.

En revanche, les prospections sur le ruisseau du Brûle-Choux ont mis en évidence la présence d'Écrevisses américaines (*Orconectes limosus*) ainsi que d'Écrevisses de Louisiane (*Procambarus clarkii*). La dernière prospection sur ce ruisseau avait mentionné la présence de quelques Écrevisses à pattes blanches (2018).



Écrevisse à pattes grêles
(*Astacus leptodactylus*)

La colonisation du ruisseau par les écrevisses nord-américaines, ainsi que l'absence d'Écrevisse à pattes blanches en 2022, signent donc l'extinction de cette petite population sur le Brûle-Choux.

Ces prospections se font de concert avec la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de la Sarthe ainsi que l'Office Français de la Biodiversité. Ils réalisent également des prospections du même type afin de dresser des Arrêtés de Protection Biotope (APB) en vue de préserver l'habitat de l'Écrevisse à pattes blanches subissant un déclin important là où les espèces exotiques envahissantes prolifèrent.

Étude Gomphe de graslin

Dans le cadre du Plan National d'Actions Odonates soutenu par la DREAL Pays de la Loire pour une dynamique d'amélioration des connaissances des Libellules de rivières et cours d'eau, une étude sur les Odonates (libellules) a été menée en 2021 sur une partie du Loir en Natura 2000 par le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir.



Gomphe de graslin
(*Gomphus graslinii*)

Celle-ci concerne spécifiquement le Gomphe de graslin (*Gomphus graslinii*), une espèce de libellule protégée sur le territoire national.

Les rives du Loir ont été prospectées en canoë de La Flèche jusqu'au Lude. Le but était de récolter les exuvies de libellules (l'exuvie ou la mue est la peau laissée sur la rive par les larves de libellules lorsqu'elles se métamorphosent en adulte). Les rives de la rivière ont également été caractérisées selon plusieurs paramètres pour identifier les préférences écologiques du Gomphe de graslin.

Au bilan de cette étude, 3255 exuvies ont été collectées sur 34km de berges prospectées. Ainsi 15 espèces de libellules ont pu être identifiées dont l'espèce cible : le Gomphe de graslin (369 exuvies). Un affinage de la présence du Gomphe de graslin a pu être réalisé pour définir les secteurs à enjeux pour cette espèce. On constate alors un noyau fort de population de La Flèche à Luché-Pringé puis une raréfaction de l'espèce jusqu'au Lude.

Sensibilisation

Plusieurs animations grand public ont eu lieu permettant de valoriser la connaissance des espèces et des milieux naturels du site :

Nuit de la chauve-souris

> 18 septembre 2021 : lors des journées du patrimoine, une balade nocturne en bordure du Loir à Port Luneau a permis d'écouter les chauves-souris et ainsi faire le lien entre la mise en lumière des bâtiments patrimoniaux et les perturbations engendrées pour ces petits mammifères.

> 26 août 2022 : Observation des chauves-souris et des étoiles, toutes deux impactées par la pollution lumineuse. Après la diffusion du film documentaire « Une vie de Grand rhinolophe » de T. Stoecklé et un jeu sur la Trame noire, la sortie nocturne sur le site de La Bruère a associé écoute des chauves-souris et astronomie.



Nuit de la chauve-souris 2022 sur le site de la Bruère



Sortie Castor sur le site de la Bruère

Sortie castor

> 09 avril 2022 : une animation à la découverte des secrets du Castor en 2 temps : une présentation des mœurs et de l'écologie du Castor, puis une promenade le long du Loir destinée à l'identification des indices de présence laissés par le Castor.

L'arbre têtard et ses mille usages

> 17 septembre 2022 : lors des journées du patrimoine, le CPIE a réalisé une animation sur les arbres têtards. Grâce à une balade sur le site de la Bruère et à l'aide de la malle « Les trésors du bocage » de Natura 2000, les participants ont été initiés aux différentes essences en bord du Loir et à la biodiversité foisonnante qui s'y cache. Ils ont pu retracer leur histoire et les usages de ces arbres « à tout faire » dans le temps.





Chantiers Natura avec le CFA de la Germinière

Les chantiers Natura 2000 avec le CFA de la Germinière sont un trait d'union entre la formation professionnelle et la gestion des milieux naturels.

Depuis 10 ans, ce sont **10 chantiers** Natura réalisés, **160 élèves** bac pro Aménagements Paysagers et près de **10 partenaires** (collectivités et associations) qui ont participé activement à cette action.

La Ville de La Flèche a accueilli la session 2021 et Thorée-les-Pins la session 2022. Sur les bords du Loir ou non loin du ruisseau des Cartes, l'implication des BAC pro deux jours par an au contact d'agents du territoire, permet de réaliser des actions qui contribuent à la préservation de la biodiversité du site Natura 2000 Vallée du Loir.

Concours prairies fleuries

Dans le cadre du concours général agricole des pratiques agro-écologiques : « prairies et parcours », le site Natura 2000 de la Vallée du Loir a réalisé son deuxième édition le 31 mai 2021. L'objectif de ce concours est de valoriser le travail des agriculteurs, les pratiques visant l'équilibre agro-écologique et la place des prairies dans le système fourrager des exploitations.

En 2021, cinq fermes et familles d'agriculteurs ont représenté la Vallée du Loir. Le jury, a pu attribuer les prix aux participants et élire la parcelle lauréate.

- > Prix du jury – Lauréat Vallée du Loir : Lucie Mésange avec la Ferme du Frêne
- > Prix qualité paysagère : Siebe et Minke Postma avec le GAEC de la Perrière
- > Prix flore / valeur apicole : Élodie et Samuel Gasse avec le GAEC Gasse
- > Prix flore de la diversité végétale : Philippe, Christine et Quentin Hautreux avec la Ferme des Courbes

A la suite de cela, la ferme du Frêne a représenté la Vallée du Loir lors du Concours national au Salon de l'agriculture 2022. Félicitations à Lucie Mésange pour sa médaille de bronze !



Portrait de Lucie Mésange et Joël Houben

Lucie a repris la ferme de ses parents en 2018. Joël, son conjoint, apporte son soutien mais travaille à mi-temps à l'extérieur. Avant de reprendre la ferme, Lucie a mis son projet de fromagerie pendant de longues années en attendant ses recherches au travers de ses voyages en France, en Australie et en Nouvelle-Zélande. L'objectif ? Découvrir ce qui se fait ailleurs ! Sa ferme est autonome en pain et en herbe depuis cette année et la fromagerie continue de se développer. Aujourd'hui, elles sont deux salariées, Lucie et Cécile qui travaillent à mi-temps ainsi que Ketty, apprentie, pour s'occuper d'un troupeau de 30 vaches laitières de races diverses. Ils privilégient le circuit court et travaillent directe à la ferme de leurs fromages et yaourts.



« Je souhaiterais continuer de développer la fromagerie et accueillir des vaches nourrices »

Prix du jury – Lauréat Vallée du Loir

Parcelle intégrée dans un pâturage tournant qui traduit une réflexion globale sur l'aménagement de l'espace et l'optimisation des ressources heragères. Le découpage parcellaire est conditionné à l'accès aux points d'eau : la mare dans la parcelle abreuve les animaux et ajoute de la diversité écologique. Le pâturage tournant consiste aussi une mesure de prévention du parasitisme pour les vaches. L'éleveuse a une approche systémique du paysage, elle laisse pousser les haies et utilise ce qui a de la valeur (frêne en complément de fourrage arboré pour les vaches).



Le site Natura 2000 « Vallée du Loir de Vaas à Bazouges »

Vous souhaitez vous engager dans une action,
bénéficier d'un accompagnement, solliciter une
intervention, l'animateur Natura 2000 vous aide !

Contactez le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir
La Bruère - 72200 La Flèche
02 43 45 83 38
naturavl@cpie72.fr



VALLÉES DE LA SARTHE ET DU LOIR



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



PRÉFET
DE LA SARTHE



PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE